

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 17 novembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14 et 15 novembre 2011

2011 DAC 789 Subvention à l'association Histoire et Vies du 10e - société historique du 10e arrondissement.

Mme Danièle POURTAUD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement en date du 3 novembre 2011 ;

Vu le projet de délibération en date du 31 octobre 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 3.000 euros à l'association Histoire et Vies du 10e;

Sur le rapport présenté par Mme Danièle POURTAUD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 3.000 euros est allouée à l'association Histoire et Vies du 10e, dont le siège social est situé à la Mairie du 10e, 72 rue du faubourg Saint Martin, à Paris (10e).
D05970/18710/2011_05578

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2011 nature 6574, rubrique 324, VF40002 ; Provision pour subvention de fonctionnement au titre du Patrimoine